

L'AVENIR ENSEMBLE

Journal d'information de la Communauté de Communes de la Région
de MOLSHEIM-MUTZIG

Avril 2012

N°16

Communes membres

ALTORF
AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-
SUR-BRUCHE
DORLSHEIM
DUPPIGHEIM
DUTTLENHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-SUR-
BRUCHE
GRESSWILLER
MOLSHEIM
MUTZIG
SOULTZ-LES-BAINS
WOLXHEIM
...et bientôt STILL

Compétences

Logement social
Dév. économique
Dév. touristique
Aménagement
des cours d'eau
Assainissement
Eau potable
Piscines
Pistes cyclables
Système
d'Information
Géographique
Relais d'Assistants
Maternelles
Transport
à la demande



La vie de la Communauté de Communes est riche, à ce titre l'adhésion de la Commune de STILL constitue une vraie belle nouvelle. STILL sera la 15^{ème} Commune membre de notre Intercommunalité, cette adhésion est le signe de notre capacité et de notre volonté à travailler ensemble.

Avec près de 35.000 habitants, la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-

MUTZIG sera la 3^{ème} Intercommunalité du Bas-Rhin, ce qui donne, à notre territoire, une importance réelle à l'échelle départementale et régionale.

Dans ce numéro de l'Avenir ensemble, un point est fait sur les pistes cyclables.

Dès la création de notre Communauté de Communes, nous avons collectivement voulu construire un vrai réseau de pistes cyclables. Nous travaillons beaucoup sur ce sujet et de beaux projets vont être réalisés sous peu, ces projets viendront à la suite de tous ceux qui ont déjà été faits.

Toutefois, face à certaines impatiences, j'aimerais simplement demander un peu de compréhension car tout ne peut se faire en un jour. Les contraintes administratives, la maîtrise foncière, les moyens financiers disponibles sont autant de freins à notre enthousiasme et à notre volonté de faire qui reste plus forte que jamais.

Les pages destinées à la connaissance de notre Territoire sont consacrées aux sentiers viticoles. C'est l'occasion, pour moi, de rappeler ici le rôle économique, touristique et environnemental majeur joué par la viticulture. La vigne est, clairement, un atout pour notre Intercommunalité qui peut s'appuyer sur le travail rigoureux de nombreux professionnels qui contribuent au développement harmonieux et volontaire que nous essayons de promouvoir.

Bien cordialement à vous.

Laurent FURST
Président de la Communauté de Communes



Vignoble de Dorlsheim



Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi : 8h00 - 12h00
et 14h00 - 18h00
le Vendredi : 8h00 - 12h00
et 14h00 - 17h00

Toutes les informations sur :
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Sommaire

Actualités des Services de la CC	p. 2-3
Vie Economique	p. 4
Les Pistes Cyclables	p. 5-7
Les Structures soutenues par la CC	p. 8-9
Les Brèves	p. 10
Cahier tourisme : Les Sentiers Viticoles	p. 11-12

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG



2 route Ecospace - B.P. 25174
67125 MOLSHEIM Cédex
Tél : 03.88.49.82.58
Fax : 03.88.49.38.14

Directeur de la Publication :

M. Laurent FURST, Président

Comité de Rédaction :

Elus et personnel de la Communauté de Communes

Photos :

CdC Région de Molsheim-Mutzig -
Jean-Philippe Maurer - Claude Roth -
Mathieu Zoeller - Studio Pat

Mise en page et impression :

Studio Pat DORLISHEIM

Dépôt légal :
à parution

Le Système d'Information Géographique Intercommunal : 5 ans déjà...

Depuis 2006, la Communauté de Communes est équipée d'un Système d'Information Géographique intercommunal, suite à une délibération prise, en 2002, en Conseil de Communauté.



L'objectif premier était de faciliter la consultation des données cadastrales en profitant de l'essor des systèmes d'information et de l'informatique. Ainsi, l'accès aux informations cadastrées ne serait plus physique, par le biais des plans papiers et microfiches, mais numérique par la consultation de données sur ordinateur.

La première étape consistait à "numériser" toutes les informations cadastrales des 14 Communes membres. Cette opération s'est déroulée entre 2003 et 2005. La Communauté de Communes était, alors, l'une des premières intercommunalités du Département à opérer cette "révolution numérique", action qui s'est depuis généralisée.

La volonté de la Communauté de Communes fut, en s'équipant d'un Système d'Information Géographique intercommunal, de traiter, de valoriser et de partager avec les Communes membres, les données cadastrales numériques du territoire, mais également des données inhérentes aux documents d'urbanisme (POS/PLU*) et aux réseaux eau et assainissement. L'objectif central du SIG intercommunal est d'être un outil de gestion pour la mise en œuvre et le suivi des politiques et projets communaux et intercommunaux (gestion du cadastre et des aménagements entre autres).

Avec une mise à jour annuelle des données cadastrales, les habitants ont accès, en Mairie, à une application de consultation et d'interrogation du cadastre. Il est possible d'y éditer des rapports de propriété et de localiser sur une carte une parcelle en fonction de son numéro ou de son propriétaire. De plus, cette carte "dynamique" permet la lecture du plan cadastral communal grâce à différents outils : zoom, navigation sur la carte, affichage ou non de certaines informations...

Cette année, la Communauté de Communes va s'engager dans une refonte totale de son Système d'Information Géographique intercommunal. En effet, face aux importantes innovations réalisées dans le secteur de l'information géographique, une mise à jour doit être réalisée en s'appuyant sur des techniques et technologies plus actuelles.

*POS : Plan d'Occupation des Sols
PLU : Plan Local d'Urbanisme

Les SIG, c'est quoi ?

Les Systèmes d'Information Géographique (SIG), aussi appelés géomatique, sont au croisement de l'informatique et de la géographie. C'est un système informatique rassemblant du matériel et des logiciels informatiques.

Les SIG, ça sert à quoi ?

Ceux-ci permettent de collecter, de gérer, de manipuler, d'analyser et d'afficher des données localisées géographiquement sur un territoire donné. Dès lors, le SIG devient une source d'information géographique et un outil d'aide à la décision incomparable. Il est utile à la compréhension et à la gestion du territoire selon des thématiques diverses (patrimoine naturel et culturel, gestion et aménagement du territoire, tourisme, etc.).

Pourquoi un SIG Intercommunal ?

Le SIG Intercommunal regroupe les données sur l'ensemble du périmètre de la CC, et permet ainsi une continuité de l'information sur un territoire plus vaste que celui d'une commune. Le SIG intercommunal représente un niveau d'information essentiel pour la gestion, l'aménagement et l'équipement du territoire. De plus, grâce à la mutualisation de ce service à l'échelle intercommunale, les communes membres disposent d'outils performants et des compétences d'un responsable SIG employé par la CC.



Pour en savoir plus :

www.cc-molsheim-mutzig.fr
rubrique DECOUVRIR, puis "Système d'Information Géographique".

Assistante Maternelle : vers une professionnalisation du métier



Outre le fait d'être un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement pour les parents et les assistantes maternelles, le RAM met également en œuvre, pour ces dernières, des temps de formation ou d'information sur différentes thématiques leur permettant de "nourrir" leurs pratiques professionnelles.

332 assistantes maternelles sont agréées et en activité sur le territoire de la Communauté de Communes, en 2011. 54 d'entre elles ont obtenu leur agrément cette même année et sont ainsi au tout début de leur parcours professionnel, d'autres exercent ce métier depuis plus de 30 ans, mais pour toutes, le même défi : **se former tout au long de la vie pour se professionnaliser.**

Les assistantes maternelles représentent le premier mode de garde du territoire, c'est donc un métier avec un potentiel de développement très important. Toutefois, avant de choisir ce métier, il convient d'en mesurer tous les aspects. Cette profession exigeante requiert, non seulement, des connaissances indispensables en matière de développement de l'enfant, mais également des qualités telles que la patience, la disponibilité, l'adaptabilité, beaucoup de psychologie...
une véritable vocation !

Le rôle de l'assistante maternelle est vaste et complexe ; l'accueil de l'enfant bien sûr mais aussi l'accueil des parents : être à l'écoute de leurs interrogations, de leurs angoisses et de leurs principes éducatifs sont les conditions sine qua non pour assurer l'épanouissement de l'enfant.

Depuis sa création, le RAM a organisé de nombreux temps de formation ou d'information dont les thématiques étaient diverses et variées : formation initiale et session de recyclage aux premiers secours, conférence débat sur le développement moteur du jeune enfant, intervention d'une diététicienne, actions de valorisation du métier par la création d'un spectacle de Noël et par l'organisation d'une exposition photos sur la profession d'assistante maternelle.... En 2011, 60 assistantes maternelles ont participé à ces ateliers. Par ailleurs, les temps d'éveil du jeune enfant (118 matinées d'animations) ont rassemblé 72 assistantes maternelles et 159 enfants de moins de 3 ans.

En 2012, ces actions seront reconduites et de nouvelles thématiques seront proposées à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire.

A noter que le RAM n'exerce aucun contrôle sur l'activité des professionnelles en charge de l'enfant. Sa fréquentation est basée sur le volontariat. Les activités proposées par le RAM favorisent les échanges, le partage d'expérience, interrogent les pratiques professionnelles, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction de l'identité professionnelle.



Soirée d'information pour les assistantes maternelles



Formation aux premiers secours de 12h dispensée par des pompiers professionnels

"Etre professionnelle, c'est s'identifier à une profession, en acceptant les règles, revoir ses pratiques et accepter d'en changer."



Création, par des assistantes maternelles volontaires, d'un spectacle de Noël

Inscriptions et programme complet sur le site internet du RAM : <http://ram.cc-molsheim-mutzig.fr/>

Vie économique

Zone d'activité ECOPARC : immeubles de bureaux

La SARL Ecospace, représentée par ses co-gérants Alain LEGRAND et Joseph SCHWARZ, est spécialisée dans la construction de bâtiments tertiaires.

Cette société a déjà réalisée plusieurs bâtiments dans la zone ECOPARC à Molsheim. Le premier bâtiment, GRAND SPORT, dispose d'une architecture très moderne et d'une classification THQE. La crèche privée "les petits chaperons rouges", le cabinet

comptable CAC (conseils et applications comptables) et un cabinet d'infirmières sont les premiers occupants de cet immeuble. Le second bâtiment, LE VEYRON, est classé BBC, et est en cours de construction. Le Pôle Emploi y prendra ses quartiers dans peu de temps.

Quelques locaux sont encore disponibles à la location ou à la vente. Renseignements : Société IMMONAT (tél : 06 07 61 83 78).



Zone d'activité ECOPARC : Les Routiers de l'Est



L'installation de la société "Les Routiers de l'Est" dans la zone d'activité Ecoparc doit avoir lieu courant du mois de mai. La construction du bâtiment, d'une superficie de 11 000 m², est en cours d'achèvement. La société est spécialisée dans le transport, l'entreposage, la distribution et la logistique.

Fiscalité

Grâce à une gestion rigoureuse, la Communauté de Communes maintient pour

la 7^{ème} année consécutive sa fiscalité à un taux constant.

Zone de Loisirs "Le Trèfle" : Hôtel Le Rhénan***

L'hôtel 3 étoiles BEST WESTERN **Le Rhénan**, localisé dans la zone de Loisirs "Le Trèfle" à DORLISHEIM, a ouvert ses portes en novembre 2011. Cet hôtel haut de gamme complète avantageusement l'offre hôtelière de qualité présente sur le territoire. L'hôtel dispose de 56 chambres aménagées dans un esprit contemporain ainsi qu'une palette de services allant de la boutique de produits régionaux, à l'espace fitness en passant par son Club Affaires.

Rencontre avec Michèle SCHAEFFER, Directrice et Véronique et Claude SCHMITT, propriétaires de l'établissement.

Quels sont les particularités de l'hôtel Le Rhénan ?

"En plus de toutes les prestations de qualité proposées par l'hôtel, un soin tout particulier a été apporté à la décoration des 56 chambres. En effet, celles-ci allient confort et modernité grâce à une décoration unique mêlant subtilement jeux de lumières, de couleurs et de matières. Le taux de satisfaction de la clientèle est d'ailleurs de 100 % !"



Proposez-vous des offres en partenariat avec les autres enseignes de la Zone de Loisirs "Le Trèfle" ?

"Les clients de l'hôtel bénéficient d'offres privilégiées sur la partie "Restauration" de la zone.

Quant à la partie "Loisirs", des packs sont en cours de réalisation et devraient être proposés d'ici cet été."

Concernant votre boutique de produits régionaux : avez-vous des partenariats avec des producteurs du territoire de la CC ?

"Un partenariat a, d'ores et déjà, été mis en œuvre avec un viticulteur local, et d'autres offres sont en cours de réflexion. Par ailleurs, les produits régionaux sont proposés au petit déjeuner et pour la petite restauration (confiture, munster, charcuterie...)"



Pour en savoir plus :
<http://www.lerhenan-hotel.com>

Les pistes cyclables

Faciliter les déplacements à vélo : une des priorités de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes se dote, année après année, d'un vaste réseau de pistes et liaisons cyclables. L'objectif est, qu'à terme, chaque cycliste puisse rejoindre en toute sécurité l'ensemble des communes du territoire.

Un travail considérable

Plusieurs millions d'euros ont d'ores et déjà été investis pour la réalisation de pistes cyclables depuis la création de la Communauté de Communes. Ce travail considérable répond à de nombreuses attentes mais crée également une demande forte sur les secteurs encore non équipés. Les délais de mise en œuvre souvent très longs sont en partie liés aux difficultés d'acquisition des terrains, à la multiplicité des propriétaires concernés et aux nombreuses autorisations administratives nécessaires.

Le jalonnement

A partir de cet été, le jalonnement vous guidera à travers les nombreuses pistes existantes et vous donnera des indications sur des points touristiques remarquables à ne pas manquer !



Les liaisons cyclables à l'étude



Zone de Loisirs du Trèfle : accès piétons sécurisé

Les usagers peuvent, depuis le mois de décembre, accéder à pied ou à vélo en toute sécurité à la Zone de Loisirs "Le Trèfle". Le passage est situé à proximité de la chaîne de restauration rapide "McDonald's".

Un tronçon de piste complémentaire reliera, courant du 1^{er} trimestre 2012, cette traversée, à la piste cyclable existante, située devant le centre commercial CORA Dorlisheim, en direction de Molsheim.



Le VELO-TOUR

L'édition 2011

Plus de 2 200 participants se sont élancés le dimanche 25 septembre 2011 à travers les

pistes et chemins cyclables du territoire. Les élus de la Communauté de Communes ont, quant à eux, pris le départ à Wolxheim !

Remise des prix de la tombola :

Le tirage au sort, lors du Conseil de Communauté du 5 octobre 2011, a désigné :

- Pour les adultes :
Mme Corinne HEIDMANN de Gresswiller qui a remporté un vélo à assistance électrique
- Pour les enfants (- de 16 ans) :
Mlle Justine GOETTLE de Molsheim qui a remporté, quant à elle, un V.T.T.

La remise des prix a eu lieu le 26 octobre 2011 au siège de la Communauté de Communes.



RDV pour la
10^{ème} édition du
Vélo-Tour :
le Dimanche 23
Septembre 2012
Venez nombreux !



Les Liaisons cyclables du territoire

Légendes

Piste cyclable en site propre

Aménagement exclusivement réservé aux cyclistes. D'une largeur recommandée de 2,50 m, la piste cyclable en site propre est matériellement isolée des voies de circulation des véhicules motorisés. Elle peut être matérialisée sur un trottoir par un marquage au sol distinguant l'usage cycliste et l'usage piéton.

Une piste cyclable en site propre peut être unidirectionnelle (sens unique de circulation) ou bidirectionnelle (double sens de circulation).

Voie verte

Définie à l'échelle européenne, il s'agit d'une voie autonome réservée aux déplacements non motorisés. Selon le Code de la Route (décret n°2004-998), une voie verte est une "route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers" (lorsqu'un panneau "cavalier" y est apposé).

Voie cyclable mixte

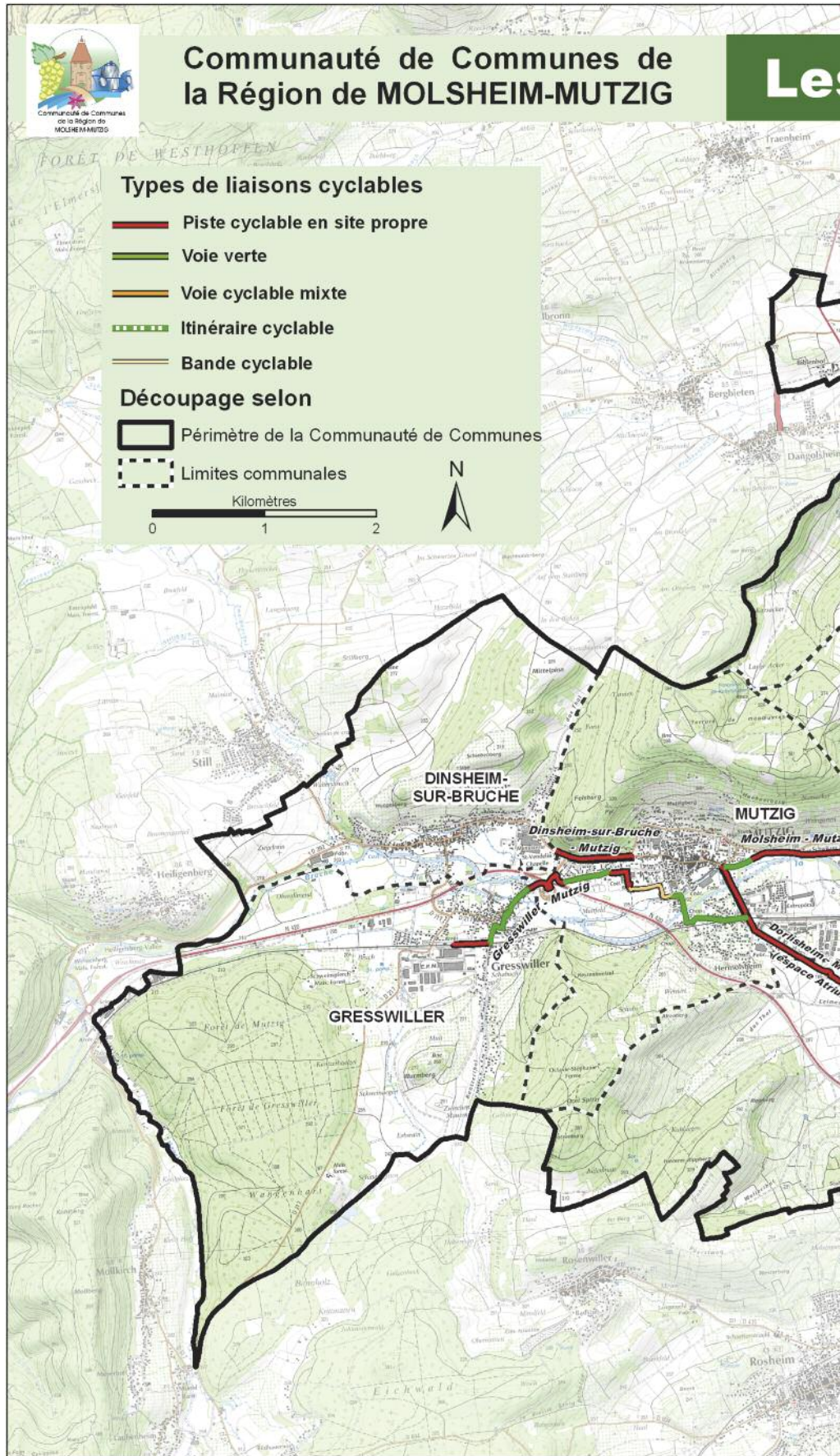
Chemin sur lequel les cyclistes ont la permission de circuler. Ces aménagements, d'une largeur de 4 mètres, peuvent également être empruntés par des engins agricoles.

Itinéraire cyclable

Aucun aménagement ni tracé spécifique pour les cyclistes. Selon les cas, les itinéraires peuvent être jalonnés par des panneaux d'indication de direction.

Bande cyclable

Voie unidirectionnelle contigüe à la chaussée, son usage est exclusivement réservé aux cyclistes. Partie intégrante de la voie de circulation des véhicules motorisés, elle est délimitée par des bandes blanches tracées au sol.



s liaisons cyclables

Sources : BD TOPO® V2 ©IGN Paris
SCAN 25® ©IGN Paris 2006 – CIGAL 2006
CCRM 2012 - Conseil Général 67
COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
Auteur : CCRMM - KD - Janvier 2012.
Echelle : 1 / 45 000



Les structures soutenues par la CC

La Communauté de Communes s'est dotée, depuis sa création en 1997, de **11 compétences spécifiques** afin de se substituer aux communes dans les domaines concernés. Dans le cadre de sa **compétence "Développement économique"**, la Communauté de Communes soutient certaines structures du territoire, dont la **MISSION LOCALE** de Molsheim et **TREMPLEIN ENTREPRISES** de Mutzig. **La subvention accordée en 2011 était de 23 680 € pour la MISSION LOCALE et de 15 000 € pour TREMPLEIN ENTREPRISES.** Ces structures jouent un rôle majeur dans notre territoire et nous avons souhaité vous les présenter.

Emploi

Mission Locale : "la boîte à outils" pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans

Créée en 1982 et membre du Service Public de l'Emploi depuis cette date, la Mission Locale de Molsheim fête, cette année, ses 30 ans d'existence. Cœuvrant sur le territoire Bruche Mossig Piémont, cette structure accueille les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, pour les accompagner dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.



Des ateliers de recherche d'emploi ou d'orientation sont régulièrement organisés par la Mission Locale

L'objectif principal de la Mission Locale de Molsheim est, sans nul doute, l'accès à l'emploi durable des jeunes. Mais dans les faits, il est souvent indispensable de procéder par étape et solutionner, au préalable, tous les problèmes sociaux périphériques. Aussi, la prise en charge du jeune se fait dans sa globalité pour lever un maximum de freins à l'emploi et ainsi faciliter son insertion professionnelle.

En effet, au-delà de l'emploi, les problématiques abordées par les conseillers relèvent du domaine de **l'orientation, de la formation, des aides financières, du transport, de la santé ou de l'hébergement**. Dans chacune de ces thématiques, la Mission Locale dispose de dispositifs et de partenaires locaux pouvant répondre à ces problématiques ciblées.

Le jeune est pris en charge par le même conseiller tout au long de son passage à la Mission Locale afin de créer une relation de confiance et de mettre en place un parcours individualisé. La durée de la prise en charge varie en fonction du niveau d'études et est en moyenne de 18 mois. L'une des étapes indispensables est la définition d'un **projet professionnel réaliste**, en clair, il doit être en adéquation avec les besoins des entreprises.

Par exemple, avant un apprentissage ou une formation, **les stages d'immersion** permettent également aux jeunes de se confronter à la réalité du métier et de consolider ou de modifier leur projet professionnel. Si la Mission Locale joue un rôle "ressource" en matière d'informations, c'est le jeune, lui-même, qui met en œuvre les différentes démarches le concernant et se rend **acteur de son parcours d'insertion**.

La Mission Locale, dont le siège se situe à Molsheim, dispose également d'antennes à Obernai, Marlenheim, Wasselonne, Schirmeck

et Saales, permettant ainsi d'être au plus près des jeunes. La structure est gérée par une équipe de 11 agents, dont 1 agent mis à disposition par Pôle Emploi dans le cadre d'un partenariat renforcé. La Mission Locale a accueilli 1 295 jeunes en 2011, soit plus de 75 % des jeunes potentiellement concernés. Sur cet accueil total, 413 jeunes (dont 177 nouveaux inscrits) sont issus du territoire de la Communauté de Communes. En 2011, **60 % d'entre eux ont bénéficié d'une solution proposée par la Mission Locale.** Ce résultat, particulièrement intéressant, contribue, à sa manière, à afficher sur le bassin d'emploi de la région de Molsheim, un taux de chômage parmi les plus faibles d'Alsace.



MISSION LOCALE
1 Chemin de Dorlisheim
67120 MOLSHEIM
Tél : 03 88 38 31 01
e-mail : contact@ml-molsheim.com
Site internet : www.ml-molsheim.com



Mme Chantal JEANPERT, présidente et Mme Dany DELECROIX, directrice de la Mission Locale de Molsheim

Services aux entreprises

Tremplin Entreprises : la "porte d'entrée" incontournable pour les créateurs d'entreprises

Tremplin Entreprises, présidé par M. Philippe BIZET, directeur de CORA Dorsheim, est une activité de l'association du Pays Bruche Mossig Piémont, présidée par Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de Dinsheim-sur-Bruche. Localisé dans le bâtiment de l'ancienne Brasserie de Mutzig, Tremplin a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2009. Sa mission est double : d'une part, proposer une palette de services complète aux créateurs d'entreprises, et d'autre part, proposer un hébergement et un accompagnement à des entreprises à fort potentiel de développement en démarrage.



Guillaume HAEMMERLIN, directeur et Philippe BIZET, président de Tremplin Entreprises

TREMPLIN ENTREPRISES
Mutzig

Parc de la Brasserie - 1 rue Gambrinus
67190 MUTZIG
Tél : 03.88.97.25.40
e-mail : contact@tremplin-entreprises.fr
site internet : www.tremplin-entreprises.fr

TREMPLIN ENTREPRISES est co-financé par l'Union Européenne, l'Etat, la Région Alsace, le Conseil Général du Bas-Rhin, le Pays Bruche Mossig Piémont, la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig et la Commune de Mutzig.

En moyenne, on recense 800 immatriculations (créations, reprises ou réactivations d'entreprises y compris les auto-entrepreneurs) par an, sur le Pays Bruche Mossig Piémont, dont environ 150 qui ont bénéficié d'un suivi par Tremplin Entreprises ou l'un de ses partenaires (CCI, CMA...).

Il est démontré que les entreprises bénéficiant d'un accompagnement, dès le départ, connaissent un essor plus favorable que leurs homologues n'ayant obtenu aucun conseil. Les informations, mais surtout l'expérience apportée par les professionnels de Tremplin Entreprises, permettent, aux créateurs, d'éviter la plupart des écueils de tout débutant de l'entrepreneuriat. **Ce pôle ressource consolide ainsi les fondations d'une jeune entreprise et lui permet de se développer dans les meilleures conditions.**

Car, en plus d'être un passage incontournable pour tout créateur d'entreprises, **Tremplin Entreprises dispose également d'un espace "Hébergement"**. Les formules "Clef en main" proposent tout un panel de services inclus dans le montant du loyer : l'accueil des visiteurs et la prise de messages téléphoniques, l'accès internet, un espace bureautique (photocopieur, fax...), la levée du courrier, la mise à disposition de salles de réunion... mais aussi et surtout, un accompagnement quotidien et le suivi du projet. En effet, le facteur de risque majeur est l'isolement de l'entrepreneur. Aussi, le regroupement de ces entreprises,

sous "un même toit", facilite la création d'un réseau de chefs d'entreprises qui se prolonge grâce au **"Club Créateurs"**. Ce réseau, animé par la plate-forme d'initiatives locales Bruche Mossig Piémont, propose régulièrement des soirées thématiques sous la forme de témoignages et d'échanges d'expériences. Les jeunes créateurs peuvent, par ailleurs, bénéficier du parrainage d'un chef d'entreprise expérimenté.

16 entreprises sont, actuellement, hébergées à Tremplin Entreprises, **elles représentent environ 40 emplois dans des secteurs d'activités non délocalisables**. Depuis 2009, une entreprise a pu sortir de la pépinière pour se développer. Les prochaines "sorties" sont programmées pour cet été. L'objectif à terme étant d'atteindre 5 à 6 entrées et sorties chaque année.



Des entretiens individuels sont accordés à toute personne ayant un projet



Nouveau site internet de la Communauté de Communes :

<http://www.cc-molsheim-mutzig.fr>



Découvrez également les nouveaux sites internet :

- du Relais des Assistantes Maternelles (RAM) : <http://ram.cc-molsheim-mutzig.fr/>

- des 3 piscines intercommunales : <http://piscines.cc-molsheim-mutzig.fr/>

- et de l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig : <http://www.ot-molsheim-mutzig.com/>

Chantiers Eau et Assainissement

Chantiers en activité d'ici le mois d'avril :



1. **Commune d'Avolsheim :** assainissement général - rue de la Roselière,
2. **Commune de Dinsheim-sur-Bruche :** alimentation en eau potable - rues du Général de Gaulle et de l'Hôpital.

Chantiers en activité à partir de mi-avril ou d'ici le mois de mai

1. **Commune de Dinsheim-sur-Bruche :** réhabilitation du réseau d'assainissement - rues du Général de Gaulle et de l'Hôpital,
2. **Commune de Gresswiller :** alimentation en eau potable et assainissement général, renforcement - rues des Vosges et de Rosenwiller,
3. **Ville de Molsheim :** alimentation en eau potable - rue des Remparts,
4. **Ville de Mutzig :** alimentation en eau potable et assainissement général - rue des Champs,
5. **Ville de Mutzig :** réhabilitation du réseau d'assainissement - rue des Champs,
6. **Commune de Soultz-les-Bains :** alimentation en eau potable et assainissement général - rues des Sœurs, de l'Eglise, du Presbytère et du Tonnelier.

Extension du périmètre de la Communauté de Communes



La commune de **STILL** rejoindra les 14 communes de la CC au 1^{er} mai 2012. Les 15 communes représenteront une population de 35 050 habitants.

A noter qu'à partir du 1^{er} mai, le Service de Transport à la Demande Auto Com' desservira également cette commune.

A vos agendas !

Portes ouvertes du RAM

Le Samedi 12 mai 2012
de 9h00 à 13h00
à la Communauté de Communes

Lors de cette manifestation, vous pourrez découvrir, au travers d'une exposition photos, les différents services et activités proposés par le Relais et échanger avec des professionnelles de l'accueil familial.



Au programme des festivités :
Des animations pour petits et grands (maquillage, contes, éveil musical, stand de jouets...)

Marathon du Vignoble d'Alsace

Le marathon le plus festif du mois de juin !

les 2 et 3 juin 2012

Le Marathon du Vignoble d'Alsace est une course où chacun, coureur averti ou amateur, trouve défi et convivialité.

Au programme de cette 8^{ème} édition :

- Marathon
- Semi-Marathon
- 10 km
- Course des Enfants
- Marche du Cœur de 4 et 10 km

12 relais gastro-viniques jalonnent les 42,195 km du marathon pour déguster toutes les spécialités régionales au son de groupes musicaux modernes ou folkloriques ! Bonne humeur garantie aussi grâce aux nombreux coureurs venus déguisés (un cadeau leur est spécialement réservé).

Spécial Fête des Mères : un cadeau pour toutes les participantes !

Venez nous rejoindre pour vivre une belle épreuve sportive dans une ambiance festive et conviviale !

Infos et inscription : www.marathon-alsace.com

Redécouvrez la Région de Molsheim-Mutzig...

Sur les sentiers de nos vignobles...



On dénombre 47 sentiers viticoles au cœur du Vignoble d'Alsace, dont 5 sur le territoire de la Communauté de Communes à Molsheim, Mutzig, Dorlisheim, Wolxheim et Ergersheim. Jalonné de nombreux panneaux d'information, chaque sentier viticole s'attache à dévoiler le travail du vigneron, l'art du vin d'Alsace et les caractéristiques propres à chaque cépage. Petit tour d'horizon...

Le sentier du Bruderthal (Molsheim)

Distance : 2 km

Durée : 1h30

Départ : Office de Tourisme, Place de l'Hôtel de Ville, à MOLSHEIM

Période d'ouverture : toute l'année

Type de visite : libre avec panneaux

Présentation :

Bénéficiant d'un micro-climat, le Bruderthal (le Val des frères) est un grand cru des vins d'Alsace. Son nom fait référence aux moines cisterciens qui le cultivèrent déjà au début du XIV^e siècle. Les excellentes conditions climatiques, conjuguées à la qualité des sols, classent le Bruderthal parmi les grands terroirs d'Alsace. Une admirable charpente et un bouquet élégant réalisent ici une remarquable complémentarité et caractérisent les vins du Bruderthal. La complexité et la richesse des vins de ce Grand Cru se retrouvent dans le Muscat, le Riesling, le Gewurztraminer et le Pinot Gris.

La culture de la vigne est ancienne à Molsheim, elle a surtout été développée grâce

aux divers ordres religieux, et aujourd'hui, représente plus de 100 ha.

Animations en 2012 :

En Juillet et Août : visite avec un vigneron accompagnée d'une pause "pétillante" pour grands et petits. Rendez-vous à l'Office de Tourisme les jeudis à 9h45.

Possibilité de visites commentées avec un vigneron sur rendez-vous, pour les groupes uniquement.



Le Circuit du Vignoble (Mutzig)



Distance : 4,5 km

Durée : 2h

Départ : Place de la Mairie

Période d'ouverture : toute l'année

Type de visite : libre - parcours fléché

Présentation :

Situé entre Molsheim et Mutzig et surplombant l'entrée de la Vallée de la Bruche, le lieu-dit du Stierkopf produit des vins charpentés et finement bouquetés tels que le Riesling, le Pinot Noir et le

Gewurztraminer. Son nom, "Tête de taureau", lui vient de la légende selon laquelle un taureau se serait encastré dans une source en contrebas des falaises situées à l'extrémité orientale du ban de Mutzig, en face des premières maisons de Molsheim. Une sculpture représentant la tête de l'animal commémore cet événement. Elle est visible au musée de Molsheim.

Les vins de cette côte sont connus de longue date. L'archevêché de Strasbourg possédait, dès le Xe siècle, de nombreuses parcelles de vignes dans ce secteur.

Le Stierkopf est orienté plein sud. Cette position méridionale, conjuguée à une saine ventilation, limite le développement des maladies. La délimitation retenue s'étend sur environ 40 ha, entre 200 et 300 m d'altitude. Il en résulte un périmètre où s'accumulent les plus fortes chaleurs ce qui permet l'obtention de raisins à haute concentration aromatique.

De tout temps, ces parcelles sont considérées parmi les plus qualitatives de la région. La nature du terrain, marno-calcaire, intercalé de strates gréseuses, ainsi qu'une forte pente, permettent au sol de se ressuyer rapidement.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG

Pour tout renseignement, contactez l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig
19 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM - Tél: 03 88 38 11 61
email : infos@ot-molsheim-mutzig.com - site internet : www.ot-molsheim-mutzig.com

Le sentier du Husaren (Dorlisheim)

Distance : 3 km

Durée : 1h30

Départ : Fût à l'entrée du village (côté Est)

Période d'ouverture : toute l'année

Type de visite : libre avec panneaux

Présentation :

La culture de la vigne est très ancienne à Dorlisheim, les premiers écrits remontent en l'an 735. En 1050, Sainte Odile y possédait des parcelles. Un texte de 1298 cite déjà le lieu-dit "an dem Altenberge", où serpente aujourd'hui le sentier viticole du Husaren.

Aujourd'hui, 245 ha de vignes sont plantés sur le ban de Dorlisheim, tous les cépages alsaciens y sont représentés. Le vignoble de Dorlisheim est planté sur une succession de collines orientées au sud-est.

Le Lieu-dit Husaren se détache plus particulièrement par la qualité de ses vins, notamment les Gewurztraminer, profonds et opulents, ou les Riesling droits et racés.

Des panneaux explicatifs sur le travail de la vigne et du vin, ainsi qu'une explication détaillée de chaque cépage jalonnent l'ensemble du parcours. Le sentier est marqué par la présence au cœur du vignoble, d'une "Hiesel" (maison), datant de 1886, utilisée pour s'abriter lors des pluies ou servant de point de rencontre pour de nombreuses manifestations.

Par ailleurs, les viticulteurs, en partenariat avec la Mairie de Dorlisheim, ont lancé un vaste projet de réhabilitation des murs en pierres sèches du vignoble.

Animations en 2012 : Fête du Husaren le Samedi 21 Juillet 2012



Le sentier de Wolxheim



Distance : 4 km

Durée : 1h30

Départ : A la sortie du village (vers Soultz-les-Bains), au pied d'une croix

Période d'ouverture : toute l'année

Type de visite : libre avec panneaux

Présentation :

Ensermé entre les champs de vignes et la Bruche, le grand cru Altenberg (Vieux coteau) de Wolxheim marque les limites de la plaine et l'apparition des collines sous-vosgiennes. Au pied du rocher du Horn, l'Altenberg est au cœur du vignoble de Wolxheim. 31,20 ha

remarquablement exposés y bénéficient d'un microclimat idéal, très sec, à une altitude de 200 à 250 m. Dans le champ de failles de Wolxheim, ce terroir au sous-sol de Lias et de Dogger est de nature marno-calcaire riche en cailloutis.

L'Altenberg est particulièrement favorable au Riesling, qui couvre ici 18 ha. Le Gewurztraminer y est également à l'honneur, avec 8 ha. De nombreux documents d'archives médiévales révèlent l'intérêt des congrégations religieuses pour le vignoble de Wolxheim.

Vins de garde et de gastronomie par excellence, de caractère savoureux et généreux, les Altenberg de Wolxheim développent au fil des années un corps puissant et harmonieux et de fins arômes propres aux terroirs marno-calcaires. Tout au long du sentier, la balade vous fera découvrir diverses richesses du patrimoine de Wolxheim : les carrières royales, la statue du Sacré-Cœur, le cimetière au cœur du vignoble et ses pierres tombales sculptées par Philippe Grass, une vue sur Strasbourg et la plaine d'Alsace...

Animations en 2012 : visite guidée sur réservation en Juillet et Août

Centenaire de la statue du Horn le 23 et 24 Juin 2012.

Le sentier d'Ergersheim

Distance : 4 km

Durée : 1h30

Départ : Place de la Mairie

Période d'ouverture : toute l'année

Type de visite : libre avec panneaux

Présentation :

Situé entre le piémont des Vosges et la région de Strasbourg, le vignoble d'Ergersheim, orienté plein sud, produit aussi bien de grands vins secs que de réputés moelleux et liquoreux. L'un des coteaux, le Kefferberg bénéficie d'un micro-climat spécifique, bordé au sud par la Bruche, conférant au vin, une acidité subtile caractéristique.



Information complémentaire : Possibilité de visiter la chapelle St Michel au cœur du vignoble

Animations en 2012 : Marche gourmande du Kefferberg le Dimanche 24 Juin 2012



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLLSHEIM-MUTZIG